

Fiche Action n°1 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Accélérer la politique d'incitation à la rénovation de logements – OPAH -RU
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration.
Date de signature	Signature de la convention d'OPAH le 31/01/2019
Description générale	La ville d'Agen porte un projet ambitieux de redynamisation de son centre-ville. Dans le cadre de ce projet urbain global, la ville a lancé une OPAH en 2019 pour soutenir la réhabilitation de l'habitat privé. L'OPAH est un dispositif qui mobilise à la fois des financements publics permettant aux propriétaires de faciliter le montage financier de leur projet, et à la fois un accompagnement technique et administratif délivré gratuitement au propriétaire par un opérateur missionné et rémunéré par la ville. - La ville paie l'opérateur qui accompagne techniquement et administrativement les propriétaires - La ville abonde les aides de l'Anah à destination des propriétaires pour les aider à financer les travaux
Objectifs	Améliorer la qualité et le confort des logements du centre-ville agenis Produire des logements locatifs qualitatifs en centre-ville Dynamiser le cœur de ville par l'arrivée de nouvelles populations. Valoriser le patrimoine du centre-ville Sur 5 ans = réhabiliter 205 logements (120 propriétaires bailleurs et 60 propriétaires occupants et 25 ravalements de façades) Extension du périmètre de l'OPAH à l'éco quartier de la Villette (délibération du 7/12 – signature avenant en avril 2021)
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen
	Action Logement et financeurs : Ville d'Agen + Etat+ Agglo d'Agen + Banque des territoires
Budget global	Suivi animation : 599 260 € Budget travaux estimés à 8 770 000 €

Modalité de financement	Suivi animation : Autofinancement + subventions Etat et Banque des territoires Travaux : Ville, Agglo, Etat Action Logement, sous réserve de l'étude des dossiers de financement.
Indicateurs d'avancement	En cours jusqu'en 2023
Indicateurs de résultat	

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Accélérer la politique d'incitation à la rénovation des logements – OPAH RU	Travaux réalisés par les propriétaires privés (205 logements)	2019	2023	8 770 000 €	ANAH : 2 750 950 € Ville d'Agen et Agglo : 1 306 500 € Action logement : pas d'enveloppe prédéfinie Propriétaires : 4 712 550 € CPER : 0
		Suivi-animation	2021	2023	599 260 €	Anah : 377 373 € Banque des territoires : 60 999 € Autofinancement ville : 160 888 €

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	PARTENAIRE 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ETAT	AGGLOMÉRATION	BANQUE DES TERRITOIRES	ACTION LOGEMENT
JEAN DIONIS DU SEJOUR		PRÉFET DE LOT ET GARONNE	JEAN DIONIS DU SEJOUR		

Fiche Action n°2 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Favoriser la construction d'un éco-quartier autour de l'avenue Henri Barbusse
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration.
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Favoriser la construction d'un Eco-Quartier autour de l'avenue Henri Barbusse Quartier d'Agen marqué par un ancien contexte industriel et qui s'essouffle aujourd'hui, composé de plusieurs sous-secteurs dont une friche polluée de 2ha, d'une fiche commerciale, d'une ZAC Agglomération d'Agen et de nombreux locaux vacants. Délimité par le Canal au Nord et la voie ferrée au sud, ce quartier d'une cinquantaine d'hectare est une porte d'entrée d'Agen qui mérite de retrouver une dynamique urbaine à travers les enjeux territoriaux durables.
Objectifs	Mobiliser les partenaires publics et privés pour créer un éco-quartier, autour de l'avenue Henri Barbusse entre la Trémie et le Canal. L'objectif est de porter une vision globale d'aménagement répondant à la logique d'Ecoquartier mais en faisant partager la charge principale de reconversion (acquisition, démolition-reconstruction, réhabilitation, et implantation de nouvelles activités) par des structures privées tierces, privées ou parapubliques Proposer à proximité du centre-ville un cadre de vie préservé. Suppression d'une friche commerciale en attirant de nouvelles enseignes et reconversion d'un site pollué. Valoriser les atouts du quartier en capitalisant sur la dynamique habitat, touristique, universitaire (port d'Agen, centre universitaire, pôles santé) en développant notamment les dimensions mobilité, zéro déchets et qualité paysagère du site à proximité du Canal et de la Masse.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	Entre 2,9M€ et 4,7M€
Modalité de financement	Autofinancement + subventions État
Indicateurs d'avancement	2020-2026
Indicateurs de résultat	

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Favoriser la construction d'un éco quartier autour de l'avenue H. Barbusse	Études diagnostic pollution, désamiantage, urba, Amo, programmatique	2021	2026	Entre 200 et 600 000€	
		Aménagements (piste cyclable le long du Canal- 900m, aménagement des abords de la Masse- 1km, végétalisation des voiries-entre 600 et 2 km, équipement sportif, éclairage public, équipements déchets)	2021	2026	Entre 650 000€ et 2 000 000€	
		Acquisition foncière de la friche	2021		300 000€	
		Démolition et dépollution	2022	2023	300 000€ 1 500 000€	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ÉTAT			
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°3 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Projet de requalification du centre-ville / concession d'aménagement avec le traitement d'une dizaine d'îlots
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 1 - De la réhabilitation à la restauration
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Requalifier des îlots de centre-ville
Objectifs	Réduire l'insalubrité, améliorer la qualité du bâti en ville, ouvrir les cœurs d'îlots
Intervenants	Maître d'ouvrage : ville d'Agen
	Financeurs : concessionnaire ville RHI
Budget global	8 000 000 €
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	Lancement 2021
Indicateurs de résultat	Nombre d'îlots de logements créés

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
19	Concession centre-ville	Restauration îlots	2021	2031	8 000 000€	3 000 000€

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	CO-FINANCEUR 1	CO-FINANCEUR 2	CO-FINANCEUR 3	CO-FINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ÉTAT	CONCESSIONNAIRE	MAIRIE	
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°4 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Création d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration.
Date de signature	Courrier favorable de la région en date du 30/11/2020
Description générale	Il s'agit de créer un guichet unique de la rénovation énergétique de l'habitat sur le territoire de l'Agglomération d'Agen. Les missions vont de l'information de 1 ^{er} niveau jusqu'à l'accompagnement pendant les travaux et après les travaux. La plateforme a également un rôle d'animation auprès des acteurs locaux de la rénovation (artisans, banques, partenaires institutionnels) pour valoriser la performance énergétique globale.
Objectifs	Massifier la rénovation énergétique Promouvoir la rénovation globale performante Accompagner les entreprises vers une offre de qualité
Intervenants	Maître d'ouvrage : Agglomération d'Agen Financiers : Agglomération, Région, Etat
Budget global	127 000 €
Modalité de financement	Subvention de la Région et de l'Etat (programme SARE) - financement à l'acte
Indicateurs d'avancement	Nombre de ménages accueillis, orientés, accompagnés Nombre de rénovation énergétique
Indicateurs de résultat	Nombre de ménages accueillis, orientés, accompagnés Nombre de rénovation énergétique

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat	Guichet unique pour la rénovation énergétique de l'habitat	2021		127000 € (dont 2 postes déjà existants à l'Agglomération)	Subvention Région + Etat = 90 080 € Autofinancement Agglo = 36 920 €

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	AGGLOMÉRATION D'AGEN	RÉGION	ÉTAT		
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°5 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Projet de rénovation de la cité Rodrigues
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	AXE 1 – de la réhabilitation à la restructuration AXE 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	La cité RODRIGUES a été construite dans les années 1965 à 1968 et a fait l'objet d'une première réhabilitation en 1983/85. Elle comprend plusieurs ensembles qui peuvent être différenciés de la manière suivante 1) Des copropriétés situées sur le côté EST de l'avenue Georges CUVIER composées de 5 bâtiment, représentant 164 logements, 2) Un ensemble de logements locatifs sociaux comprenant 340 logements se subdivisant en 4 immeubles dits PSR de 8 logements chacun, soit 32 logements, et les bâtiments HLM comprenant 308 logements. Ce sont ces 340 logements, pleine propriété d'Agén habitat, qui vont faire l'objet du programme de réhabilitation ci-dessous. <u>Un volet rénovation thermique comprenant :</u> • L'enlèvement des briquettes en façade et la pose d'un complexe isolant en façade type vêtue ITE (isolation thermique par l'extérieur) très performant, • L'isolation des combles et sous-faces du premier plancher, • Le remplacement de la menuiserie du séjour et la révision des autres menuiseries PVC, • Le remplacement des chaudières par des chaudières à condensation et à ventouse, <u>Un volet important permettant l'accessibilité :</u> • L'installation d'ascenseurs et escaliers avec coursives extérieures, • Le remplacement des portes palières des logements, <u>Des travaux concernant la sécurité et l'amélioration du cadre de vie</u> • La réfection électrique avec la mise aux normes des logements et des parties communes ainsi que l'amélioration de l'éclairage des halls, • Le remplacement des colonnes eau de ville, • La reprise des épaufrures et fissures en façades, • La révision des chéneaux et toitures,

	• L'installation d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée), • L'agrandissement des balcons du séjour avec brises soleils, Les travaux seront réalisés en logements occupés.																														
Objectifs	• Après travaux, l'étiquette énergétique B sera atteinte avec un écart supérieur à 80 KWh/m²/an avant et après isolation • Mise en accessibilité PMR																														
Intervenants	Maître d'ouvrage : AGEN HABITAT Financiers :																														
Budget global	<table> <tr> <th>Subventions</th><th>Total € TTC</th></tr> <tr> <td>CEE</td><td>150 000 €</td></tr> <tr> <td>FEDER</td><td>1 360 000 €</td></tr> <tr> <td>VILLE AGEN</td><td>1 020 000 €</td></tr> <tr> <td>AGGLO</td><td>1 020 000 €</td></tr> <tr> <td>SUBVENTION PLAN DE RELANCE 2020</td><td>1 800 000 €</td></tr> <tr> <td>Total subventions</td><td>5 350 000 €</td></tr> <tr> <td>Prêts :</td><td></td></tr> <tr> <td>ECO Prêt</td><td>4 080 000 €</td></tr> <tr> <td>Prêt rebab</td><td>3 800 000 €</td></tr> <tr> <td>Prêt Amiante</td><td>1 266 000 €</td></tr> <tr> <td>Total prêts</td><td>9 146 000 €</td></tr> <tr> <td>Fonds Propres AGEN HABITAT :</td><td></td></tr> <tr> <td>PMR/FP</td><td>4 004 000 €</td></tr> <tr> <td>Total</td><td>18 500 000 €</td></tr> </table>	Subventions	Total € TTC	CEE	150 000 €	FEDER	1 360 000 €	VILLE AGEN	1 020 000 €	AGGLO	1 020 000 €	SUBVENTION PLAN DE RELANCE 2020	1 800 000 €	Total subventions	5 350 000 €	Prêts :		ECO Prêt	4 080 000 €	Prêt rebab	3 800 000 €	Prêt Amiante	1 266 000 €	Total prêts	9 146 000 €	Fonds Propres AGEN HABITAT :		PMR/FP	4 004 000 €	Total	18 500 000 €
Subventions	Total € TTC																														
CEE	150 000 €																														
FEDER	1 360 000 €																														
VILLE AGEN	1 020 000 €																														
AGGLO	1 020 000 €																														
SUBVENTION PLAN DE RELANCE 2020	1 800 000 €																														
Total subventions	5 350 000 €																														
Prêts :																															
ECO Prêt	4 080 000 €																														
Prêt rebab	3 800 000 €																														
Prêt Amiante	1 266 000 €																														
Total prêts	9 146 000 €																														
Fonds Propres AGEN HABITAT :																															
PMR/FP	4 004 000 €																														
Total	18 500 000 €																														
Modalité de financement	Autofinancement-recours aux prêts – subventions																														
Indicateurs d'avancement	Planning du projet																														
Indicateurs de résultat	Accessibilité PMR et atteinte de l'étiquette énergétique B 80 kwh/m ² initial en E																														

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Projet de rénovation de la cité Rodrigues	Travaux PMR Travaux thermiques Travaux sécuritaires et d'amélioration	2021	2024	5404000€HT 7016000€HT 3 080 000 € HT	5 350 000 € de subventions 9 146 000€ de prêts



SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	CO-FINANCEUR 1	CO-FINANCEUR 2	CO-FINANCEUR 3	CO-FINANCEUR 4
AGEN	AGEN HABITAT	VILLE D'AGEN	AGGLOMERATION D'AGEN	FEDER	CEE
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°6 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Restructuration de la cité Passelaygues
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	AXE 1 – de la réhabilitation à la restructuration
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Construite en 1985, elle a servi d'opération tiroir pour la démolition partielle du bâtiment A de la cité TAPIE-MONDESIR. Elle comprenait 51 logements et 5 bâtiments. Les bâtiments A et B ont été démolis en début d'année 2020 et il reste aujourd'hui 32 logements répartis dans les bâtiments C-D-E. Une étude d'urbanisme avait fait ressortir certains axes de réaménagement urbain. Après concertation avec les locataires et plusieurs visites sur le terrain, il apparaît que l'on pourrait orienter cette restructuration de la manière suivante : La démolition des bâtiments A et B permet un premier désenclavement de la cité et il ne semble plus nécessaire de persister à réaliser une sortie par l'intermédiaire d'une voirie sur l'emplacement réservé au PLU traversant les établissements MARIETTA. Il résulte aussi de cette démolition qu'il semble indispensable de maintenir une large ouverture au niveau de l'entrée de la cité à partir de l'allée Passelaygues. Un certain nombre de maisons avait été envisagé dans l'espace libéré et il conviendra de les disposer harmonieusement de manière à obturer le moins possible l'entrée de la cité. Programme des investissements : Volet thermique : • Isolation thermique par l'extérieur des façades avec bardage et peinture des garages • Changement des menuiseries extérieures • Remplacement des convecteurs à eau chaude par des radiateurs • Isolation planchers RC logements Volet Accessibilité : • Rénovation et transformation des circulations des bâtiments et aménagements la placette ainsi que des terrains après démolitions • Rénovation des salles de bains, WC et cuisines • Remplacement des portes palières

	Volet Amélioration du bâti et mise en conformité : - Révision des toitures et charpentes - Rénovation et mise en conformité des installations électriques et gaz	
Objectifs	- Objectif thermique : atteinte de l'étiquette énergétique B - Mise en accessibilité bâtiments et voirie	
Intervenants	Maître d'ouvrage : AGEN HABITAT Financeurs :	
Budget global	PRET CDC réhabilitation	690 448 €
	ECO PRÊT CDC	384 000 €
	SUBVENTION de la Ville d'AGEN	96 000 €
	SUBVENTION de l'Agglomération	96 000 €
	CEE	20 000 €
	Fonds Propres	333 552 €
	TOTAL	1 620 000 €
Modalité de financement	Autofinancement – recours aux prêts - subventions	
Indicateurs d'avancement	Planning projet	
Indicateurs de résultat	Accessibilité PMR et atteinte de l'étiquette énergétique B 80 kwh/m ² initial en D	

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Restructuration de la cité Passalaygues	Coût estimatif des travaux Coût estimatif des honoraires et divers	2021	2022	1 500 000€ 120 000 €	212 000 € de subvention 1 074 448€ de prêts



SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	CO-FINANCEUR 1	CO-FINANCEUR 2	CO-FINANCEUR 3	CO-FINANCEUR 4
AGEN	AGEN HABITAT	VILLE D'AGEN	AGGLOMERATION D'AGEN	BANQUE DES TERRITOIRES	CEE
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°7 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Faire du cœur de ville d'Agen le pôle commercial d'excellence du département
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Le programme d'aménagement urbain porté par la Ville, « Agen Cœur battant », a transformé le centre-ville en un cœur de ville 5 étoiles. Afin de conforter la place du centre-ville comme le pôle commercial d'excellence du département, plusieurs actions doivent être menées : - Créer une identité, une marque représentative du commerce agenais - Promouvoir et mettre en avant l'offre commerciale par le biais d'un community manager et la création d'un site vitrine - Lancer une application commerciale de fidélisation collaborative. - Mettre en place de nouveaux services pour la clientèle : click and collect, garderie, prêt de poussettes, de vélos, au sein d'une boutique de services
Objectifs	• Monter en gamme le centre-ville d'Agen en proposant aux clients des services supplémentaires afin de se démarquer des autres pôles commerciaux de la périphérie. • Donner une vraie visibilité de l'offre commerciale existante du centre-ville sur le net. • Accompagner les commerçants dans le virage du numérique. • Fidéliser la clientèle et augmenter la fréquentation du centre-ville.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen / Agence du Commerce Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	105 000 € TTC
Modalité de financement	Convention d'objectifs signée avec l'Agence du Commerce et subvention Banque des territoires
Indicateurs d'avancement	Mise en ligne du site et création et publication des posts par le community manager, création de la boutique de services.

Indicateurs de résultat	Nombre de visite sur le site, statistiques du community manager, nombre de commerçants accompagnés à la digitalisation. Nombre de visite à la boutique de service.
--------------------------------	--

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Faire du cœur de ville d'Agen le pôle commercial d'excellence du département	Mise en place d'un plan de digitalisation du commerce et des services supplémentaires afin de dynamiser le commerce du centre-ville	Juillet 2020		105 000 €	20 000 €

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3
AGEN	VILLE D'AGEN	BANQUE DES TERRITOIRES "SOUS RÉSERVE DE VALIDATION DU COMITÉ DÉCISIONNAIRE DE LA BANQUE DES TERRITOIRES"		
JEAN DIONIS DU SEJOUR				

Fiche Action n°8 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Lutter contre la vacance commerciale
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	La vacance commerciale est un fléau qui touche tous les centres ville du pays. Elle nuit à l'attractivité du territoire. Concernant la ville d'Agen certains quartiers sont plus touchés que d'autres. Afin d'inciter la création de nouveaux commerces dans ces secteurs, un soutien financier va être apporté au porteur de projet. Son accompagnement lors de son parcours création sera fait par les consulaires, et il pourra tester son activité dans des conditions optimales avant de s'installer de façon pérenne.
Objectifs	• Dynamiser les secteurs du centre-ville où il y a le plus de locaux vides • Proposer une nouvelle offre commerciale • Accompagner les porteurs de projet dans leur parcours création et leur permettre de tester leur concept.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	En cours de chiffrage
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	Planning du projet
Indicateurs de résultat	Baisse du nombre de locaux vacants

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Lutter contre la vacance commerciale		2021			

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN				
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°9 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Renforcer nos quartiers avec des pôles commerciaux et de services de proximité
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Les pôles de commerciaux et de services de proximité ont un rôle prépondérant à la vie de nos quartiers. Il est nécessaire de conforter les activités commerciales de proximité comme lien social en soutenant le développement de ces pôles qui sont : - Les pôles boulevards de la Liberté et Avenue d'Italie - Le pôle Edouard Lacour/Roland Goumy - Le pôle Jean Jaurès/Floréal - Le pôle Donnefort/Léon Blum - Le pôle Rouquet/Avenue Georges Delpech
Objectifs	• Promotion des commerces existants • Favoriser l'installation d'activités complémentaires • Améliorer l'espace urbain
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen
	Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	En cours
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Renforcer nos quartiers avec des pôles commerciaux et de services de proximité	Études, ingénierie en vue d'accompagner les entreprises	2021			

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN				
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°10 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Sécuriser les passages piétons
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Nous testerons les passages piétons innovants dotés de capteurs de présence et de systèmes lumineux qui s'illumineront à l'arrivée des piétons pour faire ralentir les automobilistes. Ils seront testés sur une zone à trafic dense comme l'avenue du Général De Gaulle et la place de la préfecture. En cas de retour positif, ils seront étendus aux abords des écoles, collèges et lycées.
Objectifs	Sécuriser les passages piétons les plus fréquentés
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	500 000 €
Modalité de financement	Autofinancement
Indicateurs d'avancement	Nombre de passages piétons sécurisés
Indicateurs de résultat	

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
		Équipement de passages piétons sécurisés	2021	2026	500 000 €	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN OU AGGLOMÉRATION SELON LES COMPÉTENCES	ÉTAT	AGGLOMÉRATION D'AGEN		
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°11 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Cœur de Ville d'Agen – priorité aux mobilités douces
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	En Cœur de Ville, la priorité sera donnée aux piétons et cyclistes. La voiture restera bienvenue dans le cœur de ville qui deviendra une Zone de rencontre. Nous veillerons au respect du partage de l'espace public piéton entre les nouvelles formes de mobilité électrique (trottinettes, overboard, skateboard...) et les piétons en mettant en place des actions pédagogiques.
Objectifs	Passer le cœur de ville en zone de rencontre
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen
	Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	30 000 €
Modalité de financement	Autofinancement
Indicateurs d'avancement	Planning de travaux
Indicateurs de résultat	Réception des travaux

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Priorité aux mobilités douces	Passage du cœur de ville en zone de rencontre	2021	2022	30 000 €	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ETAT			
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°12 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Mise en accessibilité de la passerelle
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Mise en accessibilité de la passerelle franchissant la Garonne entre Agen et le Passage d'Agen Mettre en accessibilité la passerelle d'Agen qui est un lien piéton (et vélo) majeur entre les deux rives de la Garonne et qui doit avoir pour conséquence la réduction du trafic automobile
Objectifs	Rendre la passerelle accessible à tous les publics
Intervenants	Maître d'ouvrage : Agglomération d'Agen Financeurs : Agglomération d'Agen
Budget global	900 000 €
Modalité de financement	Autofinancement et subvention Etat
Indicateurs d'avancement	Planning du projet
Indicateurs de résultat	Réception des travaux

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Mise en accessibilité de la passerelle entre Agen et le Passage	Mise en accessibilité de la Passerelle sur la Garonne	1 ^{er} semestre 2021	Fin 2021	900 000 €	

SIGNATURES

COMMUNES	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN ET LE PASSAGE D'AGEN	AGGLOMÉRATION D'AGEN	ÉTAT			
JEAN DIONIS DU SEJOUR FRANCIS GARCIA					

Fiche Action n°13 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Mutualiser les livraisons du centre-ville
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Afin de canaliser les livraisons des commerces en cœur de ville et de s'inscrire dans une démarche écologique, il s'agit de mutualiser les livraisons à partir d'une plateforme créée au MIN qui se feront par un professionnel de la logistique avec des véhicules propres.
Objectifs	• Désengorger le cœur de ville le matin • Réduire le coût des livraisons pour le commerçant • Lutter contre la pollution.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen
	Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	Étude en cours
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Mutualiser les livraisons du centre-ville					

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN				
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°14 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Réaliser une voie cyclable reliant le cœur de Ville au parc de Passeligne
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Nous relierons le centre-ville à Passeligne en passant sous le Pont de Pierre et en utilisant le passage souterrain existant en face de la cité administrative
Objectifs	Permettre une liaison piétons/vélos entre le cœur de Ville et Passeligne, en site propre le long de la Garonne
Intervenants	Maître d'ouvrage : Agglomération d'Agen Financeurs : Ville et Agglomération d'Agen
Budget global	2 500 000 € TTC
Modalité de financement	Autofinancement Agglomération + participation Ville d'Agen
Indicateurs d'avancement	Planning des travaux
Indicateurs de résultat	Réception des travaux

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Liaison cyclable centre-Ville Passeligne	Liaison entre le centre-ville et le parc de Passeligne par une voie verte franchissant la voie sur berge et longeant Garonne	2021	2023	2 500 000€	Agglomération d'Agen : 1 875 000 € Ville d'Agen : 625 000 €

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	AGGLOMÉRATION D'AGEN	VILLE D'AGEN	ETAT		
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°15 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Aménager les berges du canal (côté G. Delpech, entre la rue des Droits de l'enfant et l'Av de Courpian)
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	AXE 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Sanctuariser cette portion de voie par l'implantation de bornes urbaines reliées au centre de supervision (CSU)
Objectifs	Apporter une tranquillité publique aux riverains suite doléances répétées au regard des rassemblements nocturnes
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	151 000€
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	Planning du projet
Indicateurs de résultat	Retour riverains

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Sanctuarisation quai G. Delpech	Implantation bornes urbaines	1 ^{er} semestre 2021		151 000€	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	CO-FINANCEUR 1	CO-FINANCEUR 2	CO-FINANCEUR 3	CO-FINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN				
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°16 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Créer une ceinture douce autour du centre-ville
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Aménagement d'un circuit sécurisé et végétalisé avec une voie dédiée de 7 kms autour du centre-ville d'Agen, réservée aux mobilités douces (piétons, vélos...)
Objectifs	Donner une meilleure accessibilité aux mobilités douces au centre-ville d'Agen. Végétaliser la ville pour la rendre plus accueillante et lutter contre le réchauffement climatique.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen et Agglomération d'Agen en fonction des lieux Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	29 000 000 € TTC
Modalité de financement	Autofinancement + subventions Etat et agglomération d'Agen
Indicateurs d'avancement	Planning des travaux
Indicateurs de résultat	Réception des travaux

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Créer une ceinture douce autour du centre-ville	Aménagement Avenue Jean Jaurès, Avenue de Colmar et Avenue du Dr Jean Bru, Création de piste cyclable sur Avenue du Général de Gaulle et Avenue Jean Monnet.	2022	2025	29 000 000€	



SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ÉTAT	AGGLOMÉRATION D'AGEN	CONSEIL DÉPARTEMENTAL	
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°17 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Créer une coulée verte cyclable à Armandie
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Le mail traversant de la plaine des sports permettra de relier par une liaison douce les équipements sportifs de la Plaine des Sports ainsi que le nouveau gymnase Antoine Lomet et la piscine Aquasud.
Objectifs	Ce projet consiste à réaliser un cheminement doux, piéton-vélo qui permettra, à partir de l'avenue Jean Bru, de rejoindre la Plaine des sports d'Agen, desservant le nouveau pôle associatif, les terrains de foot et de rugby, le gymnase Lomet et la piscine couverte Aquasud. Ce cheminement aura pour avantage de permettre un accès direct à partir du centre-ville en direction des différents équipements sportifs en dehors de toute circulation automobile.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen
	Financeurs : Ville d'Agen – subvention État
Budget global	544 930 €
Modalité de financement	Autofinancement + subventions
Indicateurs d'avancement	Opérations liées aux aménagements des installations Tennis et au projet d'hôtel du stade Armandie : Calendrier à définir en fonction du projet Hôtel du stade Armandie (enjeu de livraison simultanée avec le lancement des travaux de l'hôtel, soit 2022/2023)
Indicateurs de résultat	Réception des travaux

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
		MOE Travaux : piste cyclable de 3 m et allée piétonne de 2m + éclairage + signalétique + mobilier urbain et espaces verts	Septembre 2022	Avril 2023	544 930 €	Etat

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	CO-FINANCEUR 1	CO-FINANCEUR 2	CO-FINANCEUR 3	CO-FINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ETAT			
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°18 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Développer un système de guidage vers les places de stationnement libre
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Étudier la possibilité de mettre en œuvre des systèmes de guidage depuis son smartphone ou son GPS vers les places de stationnements disponibles y compris les places PMR.
Objectifs	Faciliter et fluidifier le stationnement en hyper centre-ville. Casser les aprioris du manque de stationnement en centre-ville.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	En cours d'étude
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Développer un système de guidage vers les places de stationnement libre					

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN				
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°19 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Plan d'économie d'énergie de l'éclairage public et de la signalisation tricolore
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Le Plan d'Économie d'Énergie de l'Éclairage Public et de la Signalisation tricolore (PEEEPS) consiste au renouvellement de la totalité du parc d'éclairage public de l'Agglomération, soit 18350 points lumineux. Le PEEEPS sera mis en œuvre sur 12 ans. Le coût de l'énergie augmente tous les ans d'environ 6%. Si l'investissement actuel (environ 950 k€ dont seulement la moitié est utilisé pour du renouvellement de point lumineux) continue à être injecté dans l'éclairage public, la facture aura doublé en deux mandats (12 ans). Ainsi se pose la question d'un renouvellement rapide du parc d'éclairage public.
Objectifs	L'objectif de mise aux normes de renouvellement du réseau et de remplacement des foyers par des lampes à led ou des mats solaires photovoltaïques est de contenir l'augmentation de la facture d'électricité tout en améliorant la qualité d'éclairage en proposant de l'abaissement de l'intensité lumineuse ou de l'allumage avec détection de présence en fonction des lieux.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Agglomération d'Agen Financeurs : Agglomération d'Agen
Budget global	26.4 M€ TTC
Modalité de financement	Autofinancement + Subvention de l'État
Indicateurs d'avancement	Nombre de points lumineux renouvelés
Indicateurs de résultat	Évolution de la consommation d'électricité

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Plan économie d'énergie de l'éclairage public et de la signalisation tricolore		2019	2026	26,4 M€	8,8 M€

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	AGGLOMÉRATION D'AGEN		ETAT		
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Actionn°20 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Renforcer la vocation touristique du Port d'Agen en complétant l'offre de services actuels et en le reliant au centre-ville par des circulations douces.
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Aménagement d'un espace piéton qualitatif sur le quai sud du canal et renforcement de l'attractivité touristique du port d'Agen.
Objectifs	Renforcer l'attractivité touristique du Canal
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen et Agglomération d'Agen
	Financeurs : Agglomération d'Agen et Ville d'Agen
Budget global	10,25 M€
Modalité de financement	Autofinancement + subventions Conseil Régional et Etat (probable participation de VNF sur les études)
Indicateurs d'avancement	Échéance 2026
Indicateurs de résultat	Satisfaction des usagers et des riverains Fréquentation des berges du canal Bon report de circulation sur la nouvelle voie

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Renforcer la vocation touristique du Port d'Agen en complétant l'offre de services actuels et en le reliant au centre-ville par des circulations douces.		Octobre 2020	2026	10,25 M€	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	AGGLOMÉRATION D'AGEN	CONSEIL RÉGIONAL	ÉTAT	
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°21 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Aménager la rue Parmentier
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	En continuité de la rénovation du marché couvert réalisé en 2019, nous aménagerons la rue Parmentier pour créer un lien fort entre le boulevard piéton et le marché couvert. La rue Parmentier deviendra alors un lieu privilégié d'animations commerciales et gastronomiques.
Objectifs	Aménager la rue Parmentier
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen Financiers : Ville d'Agen
Budget global	120 000 €
Modalité de financement	Autofinancement
Indicateurs d'avancement	Planning travaux
Indicateurs de résultat	Réception des travaux

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Aménagement de la rue Parmentier		2021	2022	120 000 €	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ETAT			
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°22 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Mettre en place un programme d'animations mensuel en cœur de ville
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Tout au long de l'année des animations sont organisées par l'association des commerçants d'une part et les services de la Ville d'autre part. La mise en place de ce programme permettra de planifier les animations afin de les étaler dans le temps et d'en organiser dans des périodes creuses.
Objectifs	- Une meilleure coordination des animations en centre-ville - Programmer et organiser des animations de façon mensuelle afin d'augmenter la fréquentation du centre-ville et d'attirer de nouveaux consommateurs. - Créer une récurrence afin d'habituer le consommateur à venir en centre-ville - Donner une image et festive du cœur de ville.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen / Agence du commerce
	Financeurs : Ville d'Agen – subvention État – Conseil Régional – CD47
Budget global	20 000 €
Modalité de financement	Convention d'objectifs avec l'Agence du Commerce
Indicateurs d'avancement	Le planning des animations
Indicateurs de résultat	Le nombre d'animations réalisées et la fréquentation.

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Mettre en place un programme d'animations mensuel en cœur de ville	La mise en place de ce programme permettra de programmer les animations afin de les étaler dans le temps et d'en organiser dans des périodes creuses.	2021		20 000 €	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ÉTAT	CONSEIL REGIONAL	CONSEIL DEPARTEMENTAL	
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°23 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Modernisation des matériels de gestion de la propreté
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Engagement 26 du projet de mandat En complément de l'engagement 27 de sensibiliser les agenais à la propreté des lieux publics, il est décidé d'investir massivement dans des équipements performants de propreté urbaine (eng. 26). Ces 2 engagements sont complémentaires afin d'améliorer la propreté du centre-ville, de valoriser le travail des équipes, de baisser l'impact environnemental du maintien de la propreté, d'améliorer l'acceptation des habitants sur l'arrêt de l'usage des phytosanitaires et apporter un nouveau regard sur le centre-ville. A ces fins, le renouvellement du matériel ancien par du matériel récent, à faible impact, est une priorité (balayeuse, aspire feuilles...). Par ailleurs, le service doit s'équiper de nouveau matériel performant, de préférence électrique et se digitaliser (glutton, souffleur, GPS et tablette de suivi)
Objectifs	Chaque année renouveler et acquérir une balayeuse « moderne », du petit matériel électrique et des outils de digitalisation
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville Agen Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	1 200 000 €
Modalité de financement	Financeurs : Ville d'Agen + Etat
Indicateurs d'avancement	Age de la flotte
Indicateurs de résultat	Professionnalisation des agents / plainte nuisance sonore

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Modernisation des matériels de gestion de la propreté	Acquisition / formation des agents	2021	2026	1.2 M€	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE 1	MAITRE D'OUVRAGE 2	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3
AGEN	VILLE D'AGEN		ETAT		
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°24 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Mise en place de bornes enterrées pour la collecte des déchets au centre-ville d'Agen
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Engagement 24 du projet de mandat Le centre-ville d'Agen, est collecté en sacs déposés sur le trottoir. Ce territoire dense ne permet pas le déploiement d'une collecte en bacs. La collecte en sacs est dangereuse et participe à la dégradation de la propreté de la ville. Par ailleurs, cette collecte en sacs ne permet par la mise en place de la tarification incitative (comptage impossible). Modifier le système de collecte est un préalable à la mise en place d'une tarification incitative et permet un meilleur tri des déchets ménagers et une propreté accrue du centre-ville
Objectifs	Remplacer la collecte des déchets ménagers en sacs par une collecte en bornes enterrées compatible avec la tarification incitative pour une population totale de 10 000 logements (flux OMr, EML, papier et verre). Cette modification participera à la baisse de l'impact environnemental de la collecte des déchets (moins de camions en ville)
Intervenants	Maître d'ouvrage : Agglo d'Agen Financeurs : Ville d'Agen + Agglo d'Agen
Budget global	4 500 000 €
Modalité de financement	Autofinancement + aide CITEO + subventions Etat
Indicateurs d'avancement	Planning travaux
Indicateurs de résultat	Nombre de PAV installés / indicateurs propreté/ tonnages collectés

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Mise en place de bornes enterrées pour la collecte des déchets au centre-ville d'Agen	Etude Travaux	2021 2022	2024	4,5 M€	Ville : 1,125M€ Etat : 1,125 M€ AA : 2,05M€ CITEO : 0.2M€

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE 1	MAITRE D'OUVRAGE 2	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3
AGEN	AGGLOMÉRATION D'AGEN	VILLE D'AGEN	ETAT	CITEO	
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°25 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Créer de nouveaux jardins urbains
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine.
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Afin de rafraîchir et d'humidifier l'atmosphère par le développement d'îlots de fraîcheur, nous créerons au gré des opportunités financières de nouveaux jardins urbains
Objectifs	Développer plus de nature en ville par la création de petits squares et la plantation d'arbres, d'arbustes ou végétalisation de façades.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen Financeurs : Ville d'Agen + état
Budget global	1 850 000 €
Modalité de financement	Autofinancement + subventions Etat
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	Réception des travaux des nouveaux jardins

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Créer de nouveaux jardins urbains	Rénovation ou création de jardins urbains (square derrière l'Hôtel de ville, embellissement du square de la Place Carnot, création d'un jardin rue C. Desmoulins...)	2021	2025	1 850 000€	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ETAT			
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°26 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Construire un centre technique commun à énergie positive
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Engagement de mandat de la Ville d'Agen n° 56 : Agir sur les bâtiments pour en réduire les effets écologiquement négatifs afin de s'inscrire de manière forte et durable dans la transition écologique. La genèse du projet vient des difficultés rencontrées par les services techniques du fait de l'éloignement de certains services ou unités anciennement de la Ville et de l'Agglo qui n'ont pour le moment pu être regroupés dans des locaux existants : Ateliers mécaniques, équipes de collecte et de propreté, bureau d'études voirie rendant ainsi complexe, voire impossible une optimisation de leur activité. Par ailleurs, l'état actuel des bâtiments (vétusté du CTA qui nécessite plusieurs centaines de milliers d'euros de travaux de maintenance, exigüité des locaux du CTM, ancienneté et mauvaise localisation de l'atelier des fêtes situés Avenue Henri Barbusse...) nous a amenés vers la réflexion d'un besoin de regroupement des services techniques afin d'apporter des conditions de travail de qualité aux agents concernés, tout en permettant une meilleure productivité des services techniques.
Objectifs	Ce bâtiment sera conçu pour produire plus d'énergie (électricité, chaleur) qu'il n'en consomme pour son fonctionnement. Il améliorera les conditions de travail des agents territoriaux et permettra de réaliser des économies d'échelles.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen Financeurs : Ville d'Agen + Agglo d'Agen
Budget global	7 200 000 €
Modalité de financement	Autofinancement + subventions État
Indicateurs d'avancement	Planning travaux

Indicateurs de résultat	Construction du bâtiment
-------------------------	--------------------------

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Construire un CTM commun à énergie positive		Janvier 2021	Décembre 2023	7,2 M€	1,5 M€

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE 1	MAÎTRE D'OUVRAGE 2	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3
AGEN	VILLE D'AGEN	AGGLOMÉRATION D'AGEN	ETAT		
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°27 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Poursuivre la rénovation du patrimoine municipal et les travaux d'économies d'énergies.
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Dans le cadre des engagements de mandat de la ville d'Agen sur la transition écologique (n° 57 et 58).
Objectifs	-Réduire les émissions de gaz à effet de serre -Réduire les consommations énergétiques, -Faire des économies financières.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen
	Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	3 700 000 € sur 6 ans
Modalité de financement	Autofinancement + subventions État
Indicateurs d'avancement	Programmation de travaux pluriannuelle sur 6 ans (2020 – 2026)
Indicateurs de résultat	

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Poursuivre la rénovation du patrimoine municipal et les travaux d'économies d'énergie.	Travaux d'isolation thermique et équipement de chauffage Travaux d'éclairage pour passage à la technologie LED	2020	2026	3M7€ TTC sur 6 ans	290 000€ DSIL de l'État plan de relance : 35% du HT sur la première année des opérations Théâtre / Reclus / Serres



SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ÉTAT			
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°28 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Créer une aire d'accueil des campings cars.
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Création d'une aire d'accueil et de services (eau, électricité, vidange) pour camping-cars de 20 à 30 emplacements proche du centre-ville d'Agen
Objectifs	1. Répondre à la demande 2. Capter de nouvelles clientèles à même de générer des retombées économiques sur la ville centre et le cœur d'Agglomération.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Agglomération d'Agen Financeurs : Département, Région, État
Budget global	100 000 €
Modalité de financement	Autofinancement + subventions Conseil Départemental, Régional et État
Indicateurs d'avancement	Échéance 2023
Indicateurs de résultat	Satisfaction des usagers Baisse des réclamations enregistrées par l'Office de Tourisme Hausse de la consommation estivale en centre-ville

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	CREER UNE AIRE D'ACCUEIL DES CAMPING-CARS		2021	Printemps 2023	100 000 €	30 000 €



SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	CO-FINANCEUR 1	CO-FINANCEUR 2	CO-FINANCEUR 3	CO-FINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	CONSEIL DÉPARTEMENTAL	CONSEIL RÉGIONAL	ÉTAT	
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°29 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Aménagement de la Place Jasmin
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Le quartier Jasmin est un lieu très fréquenté proposant une offre de restauration. Il est, aujourd'hui, traversé par le flux de circulation de la RD813 et du Boulevard de la République.
Objectifs	Refonte du site permettant d'offrir des terrasses, des espaces sécurisés pour les piétons, un lieu arboré ...
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	4 500 000 € TTC
Modalité de financement	Autofinancement + subventions Etat
Indicateurs d'avancement	Planning travaux
Indicateurs de résultat	Réception des travaux

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Aménager la place Jasmin		Test en avril 2021	Avril 2022	4 500 000€	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ETAT	AGGLOMÉRATION D'AGEN	CONSEIL DÉPARTEMENTAL	
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°30 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Piétonniser la partie Sud des berges du canal
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Aménagement d'un espace piéton qualitatif sur le quai sud du canal et renforcement de l'attractivité touristique du port d'Agen. Aménagement sur le domaine de VNF pour ce qui concerne le quai et sur le domaine de la SNCF pour ce qui concerne le dévoiement de l'axe de circulation.
Objectifs	Renforcer l'attractivité touristique du Canal
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen et Agglomération d'Agen
	Financeurs : Agglomération d'Agen et Ville d'Agen
Budget global	8 400 000 €
Modalité de financement	Autofinancement + subventions Conseil Régional et Etat
Indicateurs d'avancement	Planning projet
Indicateurs de résultat	Réception des travaux

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Piétonniser la partie Sud des berges du canal		Non défini	2026	8 400 000€	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	AGGLOMÉRATION D'AGEN	CONSEIL RÉGIONAL	ETAT	
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°31 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Transformer la Place Armand Fallières en un véritable parc urbain
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Plutôt minérale, la place Armand Fallières se développe sur une surface de 11 000 m². Actuellement revêtue sur plus de 75% de sa surface de gravier, elle est composée de plusieurs arbres majestueux et abrite notre monument aux morts. Nous créerons ainsi un nouveau parc urbain, sur le modèle du jardin Jayan, nouvel îlot de verdure et de fraîcheur en cœur de ville, tout en conservant sa vocation mémorielle.
Objectifs	Végétaliser la place Fallières Aménager un lieu permettant les célébrations mémorielles au sein de la place Sécuriser les cheminements piétons Mieux gérer la desserte et les échanges entre bus, y compris en la délocalisant
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	2 500 000 € TTC
Modalité de financement	Autofinancement + Subvention de l'Etat
Indicateurs d'avancement	Planning du projet
Indicateurs de résultat	Réception des travaux

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Transformer la Place Armand Fallières en un véritable parc urbain	Aménagements	2023	2024	2 500 000€	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ETAT	AGGLOMÉRATION D'AGEN		
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°32 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Aménagement de la Place du Pin
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Le quartier du Pin a fait l'objet, lors des mandats précédents, d'une restructuration partielle consistant en la construction d'un complexe cinématographique et en la rénovation du square du Pin. Il convient maintenant de restructurer l'espace public pour amener un lien piéton plus sécurisé entre le boulevard de la République et le quartier du Pin dans un lieu qui est le nœud de circulation majeur de la Ville d'Agen
Objectifs	Renforcer le lien piétons/vélos sécurisé avec le cœur de ville. Aménagement qualitatif conciliant contraintes de circulation automobile et lieu de vie important.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	8 400 000 €
Modalité de financement	Autofinancement + subventions Etat et AA (FST) + Participation CD 47
Indicateurs d'avancement	Planning du projet
Indicateurs de résultat	Réception des travaux

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Aménagement de la place du Pin				8 400 000€	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ETAT	CONSEIL DÉPARTEMENTAL	AGGLOMÉRATION D'AGEN	
JEAN DIONIS DU SEJOUR					



Fiche Action n°33 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Aménagement du parking du Gravier
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Aménagement esthétique, fonctionnel et arboré.
Objectifs	L'objectif est de rénover, embellir et arborer le parking du gravier qui se pratique de façon relativement anarchique sur un lieu dégradé. Il peut être envisagé d'y aménager un pôle d'échange bus en lien avec l'aménagement de la place Fallières
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen
	Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	2 550 000 € TTC
Modalité de financement	Autofinancement + subventions État
Indicateurs d'avancement	Planning des travaux
Indicateurs de résultat	Réception des travaux

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Aménager le parking du gravier		2023	2024	2 550 000 €	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ÉTAT			
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°34 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Sécuriser et moderniser la plaine des sports d'Armandie
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Le programme de travaux concernant l'ensemble de la Plaine des Sports prévoit : • La couverture et l'extension de la tribune Lacroix • La démolition et la reconstruction de la Tribune Ferrasse ; • La démolition et la reconstruction des vestiaires associatifs au sein de la plaine des sports, et leur transformation en Pole Sportif Associatif pour constituer un bâtiment à même d'accompagner et de structurer l'activité sportive sous toutes ses formes à l'intérieur du parc • La possibilité d'une création de liaison entre les tribunes Basquet, Lacroix et Ferrasse visant à améliorer les conditions d'accueil du public et à créer une enceinte plus conviviale. La Plaine des Sports accueille en son sein le stade Armandie mais également des infrastructures associatives Le stade Armandie (plus particulièrement sa tribune Ferrasse et le pôle associatif), est vieillissant et potentiellement dangereux à défaut d'intervention rapide. Il doit faire l'objet d'une mise en conformité et d'une rénovation pour lui permettre de continuer à accueillir les compétitions de rugby professionnel de Pro D2 ou Top 14. Cette mise aux normes vise prioritairement à garantir aux spectateurs un confort et une sécurité complète dans une enceinte de ce niveau et de cette taille. Le stade Armandie accueille en effet chaque année 116 000 spectateurs lors des matchs de rugby et à l'occasion des différentes mises à disposition associatives. Le projet ne visera pas l'augmentation de la capacité du stade mais seulement l'atteinte des 10.000 places assises conformément au cahier des charges de la Ligue Nationale de Rugby (contre 9.263 aujourd'hui)

Objectifs	Le projet est motivé par la nécessité : - de reconstruire la tribune Ferrasse vieillissante et inadaptée à l'accueil du public d'un club de TOP 14, - d'augmenter la capacité des places assises du stade pour respecter le cahier des charges de la Ligue Nationale de Rugby sans pour autant augmenter la capacité globale du stade - d'accompagner le projet économique et sportif du club - de garantir, pour le pendant « grand public » des conditions de pratique optimales pour le sport amateur en créant un pôle associatif ouvert aux différentes disciplines présentes sur le site (Rugby, athlétisme, football, pelote) visant à remédier à l'insuffisance de vestiaires, à offrir des espaces modernes, fonctionnels et performants, à permettre le développement du sport féminin et de la pratique libre avec la présence d'une conciergerie sportive, et à d'anticiper l'accueil de délégations en vue de l'organisation de la coupe du monde 2023 et des JO 2024.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen
Budget global	Financiers : Ville d'Agen – Agglomération d'Agen
Modalité de financement	13 511 985,28 €
Indicateurs d'avancement	Autofinancement + subventions Etat – Conseil Départemental et Conseil régional
Indicateurs de résultat	• AMO : juin à décembre 2019 • Concours Architecte : décembre 2019 à juin 2020 • Désignation Lauréat : juillet 2020 • Etude + PC + marché travaux: septembre 2020 avril 2021 • Travaux : mai 2021 à aout 2022

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Sécuriser et moderniser la plaine des sports d'Armandie	Études et AMO			119 564,40 €	1 000 000 € (CD47°)
		MOE + indemnité concours			1 470 662,01 €	2 000 000 € (CRNA)
		SSI + OPC			231 800,00 €	5 000 000 € (AA)
		Travaux			11 460 743,99 €	1 000 000 € FSIL ?
		Révision des prix 2%			229 214,88 €	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	AGGLOMÉRATION D'AGEN	ÉTAT	CONSEIL RÉGIONAL	CONSEIL DÉPARTEMENTAL
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°35 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Travaux de rénovation de couvertures et d'assainissement du musée d'Agen
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Restauration des couvertures et travaux d'assainissement des quatre hôtels particuliers abritant le musée des beaux-arts de la ville d'Agen Les bâtiments et les collections du musée souffrent des intempéries et des changements climatiques en raison d'un clos et couvert vieillissant. Certaines œuvres ont dû être retirées du parcours pour éviter leur destruction, d'autres se sont irrémédiablement détériorées. Ce constat alarmant a été suivi d'une étude de diagnostic sur les couvertures et l'assainissement par Olivier Salmon, architecte du patrimoine, rendue en août 2018. Ce travail souligne la fragilité des couvertures et des maçonneries et un système d'évacuation des eaux indigent. Les travaux projetés visent à éviter au maximum les remontées capillaires et à enrayer les oscillations constantes d'humidité relative dans l'air.
Objectifs	Assurer la conservation des bâtiments et des collections. Restaurer les toitures qui montrent des faiblesses et revoir entièrement le système d'évacuation des eaux. Enrayer la stagnation de l'eau dans les sols Protéger les œuvres d'art en extérieur Réviser certaines maçonneries et garantir à certaines salles du Musée une meilleure isolation.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen

	Financiers : Ville d'Agen
Budget global	1 270 000 €
Modalité de financement	Autofinancement + subventions État
Indicateurs d'avancement	2021 – 2024 (4 tranches)
Indicateurs de résultat	

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Travaux de rénovation des couvertures et d'assainissement du musée	Tranche 1 :			247 000 €	
		Tranche 2 :			518 000 €	
		Tranche 3 :			280 000 €	
		Tranche 4 :			225 000 €	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ÉTAT			
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°36 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Créer une maison de santé en centre-ville d'Agen
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Assurer une permanence de soins en soins de première nécessité sur le centre-ville d'Agen La Ville d'Agen et l'Agglomération d'Agen ont créé un service santé afin de développer l'offre de soins sur le territoire en partenariat avec les établissements médicaux. Le besoin du territoire en soins de première nécessité a été identifié et les professionnels de santé du territoire souhaitent participer au projet pour attirer de nouveaux professionnels : ce pôle permettrait une pratique regroupée et coordonnée, besoin identifié chez les jeunes professionnels de santé. La taille idéale trouvée est d'environ 500m².
Objectifs	Assurer une permanence de soins ambulatoires dans la ville Permettre aux jeunes praticiens de s'installer Développer et maintenir du service en santé en centre-ville qui représente un critère d'attractivité du centre-ville Anticiper la baisse d'offre de soins en proposant un lieu moderne et multidisciplinaire
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen ou investisseur Financeurs : Ville d'Agen, Agglo, État, CD47, Région, ARS
Budget global	2 000 000 €
Modalité de financement	Autofinancement + subventions État –Région – Département
Indicateurs d'avancement	2020 : étude programmatique 2021 : recherche du modèle économique et des financements 2023 : livraison du Pôle
Indicateurs de résultat	Ouverture de la structure, accueil de nouveaux praticiens

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Créer une maison de santé en centre-ville	Travaux Foncier	2021	2023	1 500 000 500 000 €	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINAN-CEUR 1	COFINAN-CEUR 2	COFINAN-CEUR 3	COFINAN-CEUR 4	COFINAN-CEUR 5
AGEN	VILLE D'AGEN	AGGLOMÉRATION D'AGEN	ÉTAT	CONSEIL DÉPARTEMENTAL	RÉGION	BANQUE DES TERRITOIRES (SOUS RÉSERVE DE VALIDATION DU COMITÉ DÉCISIONNAIRE DE LA BANQUE DES TERRITOIRES)
JEAN DIONIS DU SEJOUR						

Fiche Action n°37 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Réorganiser et moderniser les installations des SUA Athlétisme, Football, Rugby et Tennis
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	En lien avec le projet d'aménagement du stade Armandie, les installations de la plaine des sports vont évoluer pour permettre au site de bénéficier à la fois d'une cohérence d'ensemble, d'augmenter la qualité des installations et de s'inscrire dans le projet d'aménagement urbain qui se structure autour de la plaine des sports. L'évolution de la Plaine des Sports nécessite de repenser tout à la fois les équipements, les flux et les infrastructures d'accueil pour que chacun puisse trouver au sein de celle-ci les moyens d'évoluer. Aussi un ensemble d'opérations constituent le pendant « grand public » du projet stade et participent au maintien en cœur de ville des équipements sportifs permettant de garantir le bon équilibre entre sport professionnel et sport de masse. La nouvelle implantation foncière du stade Armandie et de ses annexes pour le Rugby oblige à repenser les espaces aussi un programme important est à l'étude pour moderniser les structures du club de Tennis qui jouxtent le stade. Le programme visera à créer ou remettre à niveau entre 3 et 6 courts de tennis extérieurs dont deux en terre battues, créer deux structures de padels et aménager un club house. Ces équipements rénovés doivent permettre d'accompagner le développement du club de Tennis qui joue un rôle important par sa taille et son dynamisme dans le paysage sportif Agenais. Le programme global intègre également un réaménagement de la tribune Rabal afin de

	doter les clubs d'Athlétisme d'un espace athlétique couvert intérieur. Cet espace doit permettre le de développement d'activités nouvelles auprès des publics les plus éloignés des disciplines compétitives. Cet espace par ses fonctions viendra soutenir les projets d'actions et de développement d'Athlé santé, de Baby Athle et d'activités familiales (type Athle Parents/enfants). Le programme prévoit un réaménagement de l'espace Football avec la rénovation du terrain synthétique et la requalification de son parvis. Afin de conforter la fonction de Parc des Sports comme premier parc de la ville et équipement du sport pour tous un terrain de basket et un terrain de Futsal Outdoor seront créées en périphérie des installations du club de Football. Le terrain de Futsal Outdoor sera réalisé aux normes fédérales de premier niveau afin de soutenir la diversification des pratiques de Football ainsi que le club dans son développement. Cet ensemble d'opération accompagne le projet urbain qui vise à faire de la plaine des sports un des sites stratégiques du loisir et un carrefour des mobilités faisant ainsi jouer à cet équipement un rôle majeur dans l'accompagnement des politiques sportives auprès du grand public. Enfin la peupleraie du parc des sports, afin d'augmenter la surface sportive de l'association de rugby, sera transformée (en lien avec les aménagements de la plaine de Pistre) en terrain synthétique. Cette zone nécessite par ailleurs d'importants travaux de terrassement compte tenu de son altimétrie. Ce terrain synthétique aux normes fédérales, éclairé et bénéficiera d'un mode de remplissage naturel. Cette considération pour le grand public permet de constituer un socle d'infrastructures contribuant aux actions de formations sportives mais également à la pratique sans enjeu fédéral et trouvant une fonction importante dans la
--	---

Objectifs	politique éducative et de santé locale. Le Parc des Sports par sa surface et son positionnement géographique au sein d'Agén et de l'Agglomération, constitue à la fois le premier Parc Vert de la Ville mais également le premier espace sportif de proximité. Aujourd'hui le Parc des Sports est investi par un nombre considérable de sportifs organisés ou non qui viennent bénéficier de ses structures, de ses tracés et de ses équipements le plus souvent ouverts à tous. La vocation du projet est de renforcer la fonction du Parc comme premier espace sportif ouvert au sein duquel le pôle doit jouer toute sa place et se structurer en considérant aussi cette fonction du stade. Le programme visera donc à permettre au plus grand nombre de bénéficier d'espaces devant permettre la pratique du sport. En parallèle les installations du Parc des Sports jouent un rôle fondamental en direction du sport de masse en permettant aux clubs d'organiser au mieux l'accueil de leurs jeunes licenciés et de se développer. Celles-ci constituent le bras armé de la politique Agénaise en direction des jeunes et des familles et jouent, sur le territoire, un rôle premier en matière de lien social et éducatif. Le projet vise donc à offrir à chacun des clubs de la plaine et aux côtés des structures du Pôle associatif, des outils opérationnels à la fois de l'accueil du sport de masse mais également de la performance sportive. Il constitue donc un outil stratégique du développement du sport agénaise sous toutes ses formes.
-------------------------	--

	En se positionnant dans un espace en fort développement dont l'évolution s'inscrit également dans une structuration des mobilités douces, les aménagements du Parc des Sports le positionnent au carrefour des nouvelles voies de circulation, à la fois bénéficiaire de cette évolution et contributeur à leur essor. Au croisement des axes nord/sud et est/ouest le complexe devenu totalement piéton offrira à l'ensemble des sportifs un pôle sécurisé pour les utilisations de jour et de soirée.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen
	Financeurs : Agence Nationale du Sport Fédération Française de Football
Budget global	2.200.000€
Modalité de financement	Autofinancement + subvention Agence Nationale du Sport + Fédération Française de Football + Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine
Indicateurs d'avancement	Opérations liées aux aménagements des installations football et Rugby • Désignation MOE : Octobre 2020 • Consultation travaux : Février 2021 • Phase travaux : Mars à Aout 2021 • Réception : Septembre 2021 Opérations liées aux aménagements des installations Athlétisme • Mai 2021 : consultation entreprise • Juillet/Aout 2021 : Phase travaux • Réception : Septembre 2021 Opérations liées aux aménagements des installations Tennis • Calendrier à définir en fonction du projet Hôtel du stade Armandie (enjeu de livraison simultanée avec le lancement des travaux de l'hôtel, soit 2022/2023)
Indicateurs de résultat	

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Travaux terrain de rugby	MOE Travaux			29.000€ 971.000€	CRNA + Ligue Aquitaine de football (A déterminer)
	Travaux secteur Football	MOE Travaux			12.000€ 700.000€	ANS ?
	Travaux Athlétisme	Travaux Cheminement extérieur Réseaux et signalétique Etudes et MOE			160.000€ 75.000€ 13.000€ 30K€	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	CO-FINANCEUR 1	CO-FINANCEUR 2	CO-FINANCEUR 3	CO-FINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	CRNA	LIGUE D'AQUITAINE	ANS ?	
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°38 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Confirmer l'église des Jacobins comme lieu d'exposition.
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Restauration des couvertures et des façades de l'église des Jacobins Une étude de diagnostic livrée en août 2019 par Olivier Salmon, architecte du patrimoine, a mis en lumière les désordres structurels des maçonneries et des couvertures de l'église des Jacobins. Après les travaux de mise en sécurité du bâtiment et de remise à niveau de l'accessibilité du site qui ont permis l'homologation par le ministère de la culture et l'organisation de l'exposition <i>Goya, génie d'avant-garde : le maître et son école</i> (7 novembre 2019-11 février 2020), il est important de lancer un programme de travaux pour assurer la conservation du bâtiment, rare témoignage de l'architecture religieuse médiévale agenaïse, aujourd'hui très dégradé. La valorisation de l'église participe de l'engagement de mandat n° 13 de conforter l'église des Jacobins en lieu d'expositions temporaires de prestige.
Objectifs	Assurer la conservation de l'église, rare témoignage de l'architecture médiévale à Agen Se doter d'un équipement remis à niveau pour permettre l'accueil du public Pouvoir continuer à accueillir des prêts nationaux et internationaux.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	1 183 000 €

Modalité de financement	Autofinancement + subventions État – Département
Indicateurs d'avancement	2022- 2024
Indicateurs de résultat	

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Confirmer l'église des jacobins comme lieu d'exposition temporaire	Installation des chantiers			50 000 €	
		Restauration des couvertures			755 000 €	
		Honoraires MO			378 000 €	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ÉTAT	CONSEIL DÉPARTEMENTAL		
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°39 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Créer une 3ème salle de cinéma Arts et Essais au Studio Ferry.
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Ouvert en décembre 2013 et exploité par l'association <i>Les Montreurs d'images</i> dans le cadre d'une délégation de service public de la Ville d'Agen, le cinéma Art et Essai STUDIO FERRY et ses deux salles (et 288 places) a atteint 66 000 entrées en 2018, seulement après six ans de fonctionnement, avec une programmation très diversifiée (89% de films recommandés Art et Essai, 95% des séances). Avec un taux de remplissage de 19%, il est l'un des plus fort dans cette catégorie d'établissements, avec près de 400 films diffusés par an.
Objectifs	Consciente de l'existence de ces difficultés de programmation pour un petit complexe Art et Essai de deux salles dans une agglomération de 82 000 habitants, et considérant qu'il existe une demande non satisfaite dans la zone en matière de diffusion de films Art et Essai, la Ville d'Agen propriétaire du bâtiment envisage une extension du cinéma avec la création d'une troisième salle de 70 places.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	665 000 €
Modalité de financement	Autofinancement + subventions État – Région – Europe – établissement public
Indicateurs d'avancement	2022-2023
Indicateurs de résultat	Nombre d'entrée



CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Créer une 3ème salle de cinéma arts et essais au studio Ferry	Travaux			665 000 €	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ÉTAT			
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°40 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Faire entrer le musée dans le 21ème siècle et l'insérer dans un programme architectural moderne.
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	Depuis sa dernière rénovation inaugurée en 1976, le musée des Beaux-Arts d'Agén n'a pas connu de réhabilitation d'envergure. L'ambition de l'engagement de mandat n°12 consiste d'une part à doter le Musée des équipements nécessaires à l'accueil et aux nouveaux modes de visite des usagers et d'autre part à conforter le lieu comme un des principaux leviers de développement touristique et culturel du territoire. La restauration entend aussi valoriser cet ensemble patrimonial protégé au titre des Monuments Historiques, de rendre la majeure partie du site accessible à tous et de déployer les collections en un parcours fluide, complété par des outils de médiation numériques et interactifs pour une meilleure recontextualisation dans l'espace et le temps. Le projet de rénovation est conditionné à l'écriture d'un nouveau projet scientifique et culturel, qui devra être validé en Conseil municipal et par le service des musées de France (ministère de la culture et conseiller pour les musées à la DRAC Nouvelle-Aquitaine) et des réunions de travail avec des programmistes et architectes conseil mandatés par le service des musées de France.
Objectifs	- Aménager un nouvel accueil et des services nécessaires (boutique, vestiaires, salon de thé) - Revoir le parcours muséographique, aujourd'hui décousu (début du parcours avec le Moyen Âge pour ensuite se rendre dans la salle gallo-romaine, revenir au Proche-Orient et

	descendre pour visiter les salles dédiées à la Préhistoire ...) et la signalétique - Aménager une salle d'expositions temporaires - Aménager un auditorium - Restaurer les façades de la cour de Vours - Aménager de nouveaux bureaux, ateliers pour les enfants et locaux techniques - Prévoir le rattachement de la maison Vendeaud au Musée - Présenter des œuvres présentées dans les réserves et les nouvelles acquisitions.
Intervenants	Maître d'ouvrage : Ville d'Agen Financeurs : Ville d'Agen
Budget global	15 000 000 €
Modalité de financement	Autofinancement + subventions État
Indicateurs d'avancement	2022- 2026
Indicateurs de résultat	

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
Référence	Nom		Début	Fin	Coût (€TTC)	Financement (€TTC)
	Faire entrer le musée dans le 21eme siècle		2022		15 000 000€	

SIGNATURES

COMMUNE	MAÎTRE D'OUVRAGE	COFINANCEUR 1	COFINANCEUR 2	COFINANCEUR 3	COFINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ÉTAT	REGION		
JEAN DIONIS DU SEJOUR					

Fiche Action n°41 - Phase de déploiement

NOM DE L'ACTION	Création d'une piste de pumptrack à la prairie des îles
Axe de rattachement (à choisir parmi les 5 axes proposés)	Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics
Date de signature	XX/XX/XXXX
Description générale	La ville souhaite finaliser l'aménagement de la prairie du pont canal en consolidant sa double fonction d'espace structurant autour des berges de Garonne et de site des pratiques sportives et ludiques en direction des jeunes et des familles à proximité du centre-ville. Ainsi, la ville a prévu de réaliser un pumptrack permettant l'accueil de tous les publics pratiquants de vélo et de sports de glisse aussi bien confirmés que ceux en cours d'apprentissage. Le projet vise à constituer deux espaces connectés entre eux par une plateforme « tampon » permettant d'organiser la vie sociale et aux parents de trouver leur place dans un lieu agréable. Le projet prévoit l'aménagement de 1500 à 2000m² de surfaces sportives pour près d'un kilomètre de linéaire de surface « roulant » en enrobé. Il se structurera en deux aires regroupant pour l'une deux à trois niveaux de difficultés (piste bleu à noire) et pour l'autre un seul niveau (piste verte). La proximité de l'ouvrage majestueux du Pont canal imposera une réflexion architecturale garantissant la forte intégration de l'équipement dans le site. Du mobilier urbain et des aménagements paysagers garantissant des points d'ombre viendront compléter la structure pour garantir la bonne appropriation du site par les usagers des aménagements de berge de Garonne.

	La prairie du pont Canal, s'est reconfigurée en premier lieu autour de la création du skate park, venant offrir aux jeunes et aux adolescents un espace de pratique nouveau, sécurisant et innovant en proximité immédiate du Centre-Ville d'Agen, la zone est également marquée par une action de reconfiguration plus globale dans le cadre du projet « Agen berge de Garonne 2 ». La prairie du pont Canal présente un atout majeur du fait de son accessibilité via la voie sur berge du Canal. Elle est directement reliée par des espaces piétons ou cyclables au centre-ville d'Agen, aux établissements scolaires (Collège et Lycée par un cheminement piéton ou cyclable sécurisé). Elle offre également une connexion intéressante par ses cheminements cyclables à deux des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (Montanou et Le Pin). Si le quartier de Montanou est plus excentré et mieux fourni en équipement socio-éducatif et sportif, le quartier du Pin, espace de vie marqué par une paupérisation importante et nouvellement entré en zone Politique de la Ville, est lui dénué quasiment dénué de sites sportifs, à l'exception de l'esplanade investie par les pétanqueurs. L'aménagement de la prairie du Pont Canal s'est structuré en un ensemble d'actions parmi lesquelles principalement la réalisation d'une piste cyclable jouxtant le skatepark et permettant les déplacements doux depuis Colayrac jusqu'à Boé en passant par Agen (soit près de 10km), la création d'un café vélo et enfin désormais une piste de pumptrack. La piste cyclable dont le premier tronçon est abouti véritable point de liaison entre les Villes de l'Agglomération offre à cette zone à vocation sportive et de loisir, un cadre d'une remarquable qualité architecturale et patrimoniale, une visibilité et une attractivité importante qui se traduisent par une occupation tout aussi importante. La création d'une piste de pumptrack visant à satisfaire aussi bien aux besoins des familles que des jeunes adolescents vient finaliser ce projet d'aménagement en complément du café
--	---

	vélo et du skate park. Les aménagements de la prairie correspondent à un souhait de proposer des équipements sportifs en libre accès en direction des jeunes, particulièrement ceux pour qui l'engagement dans des pratiques sportives se fait en dehors des clubs traditionnels (ou en complémentarité avec ceux-ci). Rassemblant plusieurs équipements destinés à un ensemble de publics divers, ces infrastructures permettent à cette zone de devenir à la fois un lieu « jeunesse », « famille » et « tourisme », permettant des pratiques sportives innovantes et urbaines, s'articulant autour d'espaces de détente et de promenades, mais ayant également une forte plus-value éducative. La concentration d'un public adolescent et jeune difficile à capter fait de cet espace un lieu particulièrement repéré et offrant une mixité sociale très importante. Cette plus-value se mesure à deux niveaux : • en matière de prévention de la délinquance en s'adressant à des publics pour lesquels la prise en charge éducative est parfois difficile • en dynamisant une politique sportive dont les effets se répercutent directement sur les publics pré-adolescents, adolescents et jeunes adultes. La proximité de l'ALSH de Loisirs des Iles qui accueille jusqu'à 150 enfants/jour en moyenne, de 6 à 13 ans, durant les périodes de vacances, mais également du Collège Jasmin, de plusieurs établissements privés (Sainte-Foy et Saint-Caprais), de l'école Scaliger et dans une moindre mesure du Collège Chaumié en font des équipements directement accessibles et véritablement de proximité. Cette proximité offre des possibilités de développement dans le cadre de l'EPS ou de la découverte et de la promotion des activités sportives. L'implantation d'une piste de pump track à la prairie du Pont Canal apporte également des
--	---

	opportunit��s ��ducatives, aux clubs de Skateboard, de vtt et de roller.
Intervenants	Ma��tre d'ouvrage : Ville d'Agen
	Financeurs : Ville d'Agen / Agence Nationale du Sport
Budget global	180K��
Modalit�� de financement	Autofinancement + subventions
Indicateurs d'avancement	Lancement des ��tudes : 1 ^{er} trimestre 2022 March�� de Travaux : Avril 2022 Phase travaux : Et�� 2022 R��ception : Septembre 2022
Indicateurs de r��sultat	

CONTENU DE L'ACTION

OPERATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
R��f��rence	Nom		D��but	Fin	Co��t (��TTC)	Financement (��TTC)
	Cr��ation d'une piste de pumptrack �� la prairie du Pont Canal	��tudes	Janvier 2022		5.000��	Agence Nationale du Sport 80.000��
		MOE	Mars 2022		25.000��	
		Travaux	Juin 2022	Septembre 2022	150.000��	

SIGNATURES

COMMUNE	MA��TRE D'OUVRAGE	CO-FINANCEUR 1	CO-FINANCEUR 2	CO-FINANCEUR 3	CO-FINANCEUR 4
AGEN	VILLE D'AGEN	ETAT (ANS)			
JEAN DIONIS DU SEJOUR					